RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Un Maitre-Nageur Sauveteur (H/F)

Votre contexte

La Direction des sports, de la vie associative et de l'animation a pour objectif de favoriser l'accès aux activités culturelles et sportives des habitants. Ainsi, des actions spécifiques et innovantes dans les domaines culturels et sportifs sont développées sur le territoire vélizien en collaboration avec les nombreuses associations. En parallèle, la Direction gère l'ensemble des équipements terrestres et la piscine municipale (gestion des plannings d'occupation, maintenance, sécurité, hygiène, etc.).

La piscine municipale

15 agents travaillent au sein de la piscine municipale (3 agents d'accueil, 1 chef de bassin, 4 cabiniers, et 7 maitres-nageurs sauveteurs). La natation scolaire est une part importante du quotidien de la piscine de Vélizy-Villacoublay qui accueille aussi bien les écoles de la commune que celles des communes environnantes. Des animations (soirées à thème et structures gonflables) viennent enrichir l'offre proposée au public en parallèle d'une vie associative riche.

Description de vos missions

Sous la responsabilité du chef de bassin, vous serez chargé de :

- **Veiller à la sécurité des baigneurs :**

Vous assurez la surveillance et la sécurité des biens et des personnes. Vous gérez l'ouverture et la fermeture de l'établissement. Vous appliquez les règles définies dans le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS), dans le Plan d'Organisation de l'Entretien, de l'Hygiène et de la Sécurité Sanitaire (POEHSS) et dans le schéma de la sécurité au travail. Vous mettez en œuvre les procédures garantissant les normes d'hygiène et assurez une vérification régulière. Vous veillez à la qualité de l'eau (analyses physico-chimiques) et signalez les dysfonctionnements dans les bassins.

- **Mettre en œuvre la politique sportive issue du projet d'établissement :**

Vous assurez la promotion de l'établissement au travers d'animations et d'événements sportifs. Vous participez aux manifestations municipales organisées par la direction ou la collectivité.

- **Réaliser des interventions pédagogiques et d'animation en milieu aquatique** :

Vous élaborez les projets pédagogiques en lien avec les objectifs institutionnels et la politique de la ville dans le cadre d'une collaboration avec les professeurs des écoles, et les faites évoluer après évaluation. Vous mettez en œuvre les projets pédagogiques validés. Vous enseignez la natation aux scolaires et évaluez les acquis des élèves. Vous accueillez, informez et renseignez les différents publics. Vous proposez et mettez en œuvre des animations régulières ou des évènements ainsi que des projets dans le cadre de partenariats.

- **Garantir la propreté de la structure et des équipements :**

Vous assurez l'entretien général de l'établissement et du matériel.

Profil

Titulaire du BEESAN ou BPJEPS AAN et du CAEP MNS à jour, vous connaissez le cadre réglementaire relatif à la natation scolaire, aux établissements de bain, et aux normes d'hygiène et de sécurité. Vos qualités pédagogiques vous permettent d'enseigner la natation et d'animer des activités avec tous types de publics.
Vous maîtrisez les techniques de secours et de réanimation.
Vous savez gérer un groupe, prévenir les conflits et/ou les régler rapidement grâces à vos qualités relationnelles. Vous êtes capable de vous adapter aux souhaits diversifiés du public et des partenaires avec lesquels vous travaillez. Vous savez adapter votre langage et votre posture en fonction de votre interlocuteur. Vous avez la volonté de satisfaire l'usager tout en respectant et faisant respecter les règles de l'établissement.

Conditions d'exercice

- **Temps de travail et horaires** : Au sein de la direction, votre temps de travail est annualisé sous forme de plannings roulants sur 4 semaines (de 36h15 à 38h00 hebdomadaire).
- **Droits à congés** : 25 jours de congés, 2 jours de fractionnement - Monétisation du Compte Epargne Temps
- **Contraintes particulières** : Travail le week-end par roulement
- **Rémunération :** Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13ème mois
- **Action sociale :** adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.
- **Parcours d'intégration :** Accompagnement de la prise de poste, avec mise en place d'un parcours d'intégration et d'un plan de formation individuel sur 3 ans. Organisation de demi-journées d'intégration et de cafés numériques (formation à nos outils : intranet, logiciel RH, messagerie, etc.). Si besoin, accompagnement possible à la recherche d'un logement et d'une place en crèche.
- **Transport :** remboursement à 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail ou versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire de 100€ à 300€ par an selon le nombre de déplacements en vélo domicile-travail).